

Ecole Primaire du Village
2 place de l'Hôtel de ville
54 630 Flavigny sur Moselle
Tél : 03.83.26.74.08
mail : ce.0541903a@ac-nancy-metz.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 1er trimestre 2015-2016

Le conseil d'école s'est réuni le 16 octobre 2015 à 18h15 à l'école.

Étaient présents :

Mme Ravey 1ere adjointe de la commune de Flavigny

M. Fery G. DDEN

Mmes Cleymand E., Chalmel A., Hackel C., Jaeger S., Michel S. et M. Pascual J-M représentants les parents d'élèves élus

Mmes Dubois S, Cheny S, Murtin L, Della Ricca M, Spanagel P, Di Scipio A et M. Pierrat O enseignants

Étaient excusés :

M Douchet E, inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Blainville

M. Tedesco M. maire de Flavigny-sur-Moselle

Mme Cardot M-C représentant la commune de Flavigny

Mmes Garland D, Deleporte A. et Stahl C représentants les parents d'élèves élus

Mme Robert A. enseignante.

Secrétaire de séance : Mme Murtin

L'ordre du jour a été abordé comme suit

1- Elections des représentants de parents d'élèves :

La liste électorale a été élue avec un taux de participation de plus de 54% et plus de 95% des voix exprimées, essentiellement par correspondance (un seul vote enregistré sur les 4 heures d'ouvertures du bureau). Composée de 9 parents, elle conforte une majorité de parents déjà élus l'année passée et accueille désormais Mme Jaeger Sandie. Les prérogatives du conseil d'école sont rappelées à chacun.

Le trombinoscope devra être réactualisé et affiché pour permettre aux parents de mettre un visage sur les noms de leurs représentants.

2- Effectifs de novembre 2014 :

Les effectifs de l'école sont actuellement :

PS : 22

MS : 14

GS : 23

CP : 17

CE1 : 25

CE2 : 12

CM1 : 16

CM2 : 13

ULIS : 12

Pour le moment la configuration des classes est la suivante :

PS-MS avec Mme Spanagel (27)

MS-GS avec Mme Robert (27)

GS-CP avec Mme Dubois (22)

CE1 avec M.Pierrat (25)

CE2-CM1 avec Mme Cheny (20)

CM1-CM2 avec Mme Murtin (21)

ULIS école avec Mme Della Ricca (12)

Mme Della Ricca profite du changement d'intitulé de sa classe pour en présenter les caractéristiques :

Il existe plusieurs « ULIS école » dans l'académie (unité localisée pour l'inclusion scolaire), qui prennent en charge des enfants à profils différents. Certaines ULIS s'occupent d'enfants avec des troubles du langage, d'autres d'enfants avec des troubles d'apprentissages, ou encore des déficiences auditives ou visuelles. L'ULIS école de Flavigny scolarise des enfants pour lesquels des troubles des apprentissages ont été diagnostiqués. Ces enfants sont affectés par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) sur dossier faisant suite à des expertises psychométriques, en fonction des places disponibles. Aucun enfant ne peut être inscrit en ULIS s'il ne répond pas aux critères d'affectation ou si une place ne peut lui être proposée dans le dispositif qui lui convient. Compte tenu de la grande diversité des besoins au

sein d'une même ULIS, l'effectif est limité à 12 élèves et l'enseignante est secondée par une auxiliaire collective. Les enfants sont au maximum inclus dans les autres classes, en fonction de leurs compétences spécifiques ; une inclusion à temps plein étant l'objectif recherché avant un retour en scolarité normale, quand l'enfant est en mesure d'y accéder. Il se trouve que les enfants accueillis peuvent cumuler d'autres sortes de handicaps comme parfois des handicaps sociaux ou des comportements particuliers, mais ce n'est pas pour ces raisons qu'ils sont scolarisés en ULIS. De là découle qu'aucun autre enfant de l'école ne relève d'ULIS et ce quel que soit son comportement.

3- Gestion des conflits et des comportements inadaptés :

Les enfants, comme toute autre personne et plus encore, ont besoin d'être accompagnés pour vivre en société. Les conflits sont malheureusement inévitables quand 150 personnes doivent partager un quotidien et des enjeux importants. D'autant qu'il existe certainement autant d'éducatrices différentes que de familles voire d'enfants. Cependant, l'équipe pédagogique ne ménage pas ses efforts pour faire respecter les règles, apprendre la tolérance et le respect à chacun d'entre eux. Des discussions et des temps formels sont instaurés pour parler du vivre ensemble (la violence, le respect, le harcèlement, etc..) et chaque occasion malheureuse est utilisée pour faire réfléchir sur ces points.

Tous les enfants, n'ont pas le même environnement pour s'épanouir et la vie se moque souvent de l'âge pour infliger des parcours tumultueux à certains d'entre nous. Il est de notre devoir de les accompagner ainsi que les familles, au besoin avec l'aide de professionnels, vers une situation meilleure. C'est aussi ce que nous faisons au quotidien dans le secret professionnel. Si des comportements dépassaient le cadre de nos possibilités ou mettaient en danger l'enfant ou ses camarades, nous proposerions une orientation vers une scolarité différente. Nous ne connaissons pas ce contexte actuellement.

Je comprends le désarroi des enfants et de leur famille quand des comportements inadaptés sont perçus, et je les remercie de nous alerter à ce sujet. Bien que les parents, comme les enseignants, espèrent préserver les enfants de toutes perturbations, et comme il n'en saurait être le cas, elles peuvent également être source d'apprentissages afin de leur faire acquérir l'attitude adéquate lorsqu'ils rencontreront cette situation dans leur vie d'adulte.

4- Bilan de l'association de l'école primaire :

Présentation orale du bilan financier et du bilan d'activités de l'association de l'école primaire pour l'année 2014/2015. Le volume est plus important sur l'année compte tenu des mouvements d'argent liés à la classe découverte qui représente environ 10000€ d'entrées et de sorties.

Les recettes les plus importantes se font par les cotisations de rentrée (12€ au maximum par enfant), les ventes de produits (calendriers, photos de classes) et les subventions publiques.

Les dépenses sont presque exclusivement des dépenses d'activités éducatives et des achats destinés à la revente (calendriers, photo, repas de la fête de l'école).

Les comptes sont consultables sur demande.

5- Vol du matériel informatique : indemnisation et remplacement

La nouvelle classe mobile est arrivée cette semaine. 15 ordinateurs portables installés dans une armoire sécurisée sont désormais disponibles. Les logiciels éducatifs choisis par les enseignants seront réinstallés durant ces vacances. Les GS-CP ont déjà pu bénéficier d'une séance de prise en main et Mme Dubois se réjouit de la facilité de mise en œuvre de cette nouvelle configuration, notamment par l'abandon des identifiants et mots de passe nominatifs qui étaient trop complexes à gérer pour les petites classes.

6- Projet d'école :

Le projet d'école triennal 2010-2013 est prolongé une nouvelle fois cette année. Etant donné la présence de classes maternelle qui fonctionnent avec de nouveaux programmes et d'élémentaire dont les nouveaux programmes ne doivent entrer en vigueur qu'à la rentrée prochaine, nous avons choisi de maintenir les axes du projet en l'état en attendant de pouvoir en formuler un nouveau pour l'ensemble des classes. Etant donné que ces axes mettent l'accent sur la maîtrise du langage, la manipulation en mathématiques et l'enrichissement de la culture humaniste, ces axes peuvent toujours se prolonger.

7- Les nouveaux programmes de l'école maternelle :

Les enseignants de l'école se réjouissent de la philosophie portée par ces programmes qui replace les années préscolaires dans une dynamique d'éveil et de construction de l'enfant sans essayer de faire de l'élémentaire précoce. Ainsi une grande part est donnée aux activités de découverte, à la pédagogie de projets, à l'expérimentation dans tous les domaines. Les objectifs sont très ambitieux et les enseignantes ont un grand nombre de documents d'application à étudier pour percevoir plus précisément leur mise en œuvre au quotidien.

Pour plus d'information sur ce sujet et bien d'autres, vous pouvez consulter le site www.education.gouv.fr

8- Les projets sportifs :

- + le projet cyclisme : les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont été retenues pour bénéficier de cycles d'apprentissages du vélo co-animés par des animateurs sportifs de la communauté de communes de Moselle et Madon. Ce cycle comprend deux phases : une première de maîtrise de l'engin et des règles de circulation au sein de l'école puis à sa proximité directe, et une suivante au printemps avec des sorties sportives et culturelles à la demi-journée ou à la journée.
- + l'USEP : les activités USEP se poursuivent cette année encore en partenariat avec l'école de Benney. Ces actions permettent notamment aux enfants d'avoir accès à toutes sortes de matériel qu'il est difficile d'obtenir dans un autre contexte.
- + les activités aquatiques : les élèves du CP au CM2 fréquenteront la piscine de Neuves-Maisons les jeudis matins sur des cycles de 1 à 12 séances de 45 min. Les séances commenceront avec les plus grands le 10 décembre.
- + le mini basket : Les classes de GS-CP et CE1 sont inscrites aux animations proposées par la ligue de basket. 3 séances auront lieu en décembre et feront l'objet d'une poursuite des activités par les enseignants.
- + la journée ski de fond : elle sera programmée en janvier et sera probablement proposée aux élèves de CE2, CM1 et grands de l'ULIS comme les années précédentes mais également aux CM2 compte tenu des petits effectifs.

9- Questions de parents :

Les travaux d'accessibilité ont entraîné un changement de la circulation des personnes au sein l'établissement : les entrées et sorties des enfants se faisant par le portail de la cour de maternelle. Cette situation est-elle définitive ?

Des difficultés de circulation dans les couloirs avaient été identifiées depuis quelques années et l'idée de tester la circulation actuelle avait déjà été évoquée avec la précédente équipe municipale. Il avait été conclu que nous attendrions les travaux pour faire ce test. Comme toute chose, il y a des points positifs à cette organisation par rapport à l'ancienne, comme des points négatifs. Nous attendons la fin des travaux d'accessibilité ainsi que ceux de modification de la circulation aux abords de la zone 30 (changement d'emplacement des feux, de leur synchronisation, assortis d'une période de constat, puis nous ferons passer un questionnaire à l'ensemble des utilisateurs afin de choisir à la majorité l'organisation définitive, à l'image de ce qui avait déjà été fait pour le choix des nouveaux horaires de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30.

A Flavigny sur Moselle, le 9 novembre 2015

La secrétaire de séance, Mme Murtin

La directrice, Mme Dubois

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Flavigny sur Moselle et ses adjoints
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames et Messieurs les délégués départementaux de l'Éducation nationale
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'équipe enseignante